

C.A.D.

Les lots Nos 450, 451 et 452 sont corrigés en vertu de l'Article 2174 du Code Civil. Département des Terres et Forêts Québec le 31 Janvier 1958 D.14368.

Les Lots 392 à 417 sont annulés et remplacés par Les Lots 513 et 514 en vertu de l'Article 2174A du Code Civil. Ministère des Terres et Forêts Québec le 8 novembre 1954. Sous-ministre



**LÉGENDE:**  
**SAINT-LOUIS-DE-KAMOURASKA.**  
 Comté de Kamouraska. — Diocèse de Québec. — Erection canonique le 13 octobre 1714. Erection civile le 3 mars 1722. — Voir Ecrits et Ordonnances, Vol. 1. — Comprend partie de la Seigneurie de Kamouraska et de l'Islet du Portage. — Pour description, changements de limites, etc., voir Deschamps, pages 173, 174 et 1067. — Village de Kamouraska, érigé le 23 septembre 1857. — Cadastre mis en vigueur le 24 avril 1882.

305 ILE AU PATIN  
 306 ILE PROVIDENCE

307 ILE BRULÉE

304 GROSSE ILE

L'île 307 est corrigée en vertu des dispositions de l'Article 2174 du Code Civil. Département des Terres et Forêts Québec le 12 Janvier 1958 D.24523 (supplément) (307) Nunavut, Québec, c.s. pour le sous-ministre

Copie certifiée du plan original déposé aux Archives Départementales de la Colonisation, des Mines et des Travaux Publics Québec, le 14 Juillet 1958.